

Photo : Fairtrade Sweden

Accompagnement à la mise en conformité au RDUE pour le café

FAIRTRADE MAX HAVELAAR FRANCE

Co-funded by the European Union

Pour les micro-, petits, moyens ou grands commerçants et opérateurs

Dernière mise à jour : 15 septembre 2026

Le Règlement de l'UE relatif à la déforestation (RDUE, ou EUDR en anglais) a pour objet de veiller à ce que les produits de base – café et produits dérivés compris – importés sur le marché européen soient garantis sans déforestation et issus de pratiques durables. Cette synthèse vise à aider producteurs, entreprises et partenaires Fairtrade à comprendre les risques de la déforestation spécifiques à la chaîne d'approvisionnement du café et à se conformer au RDUE.

Le café – Faits et chiffres

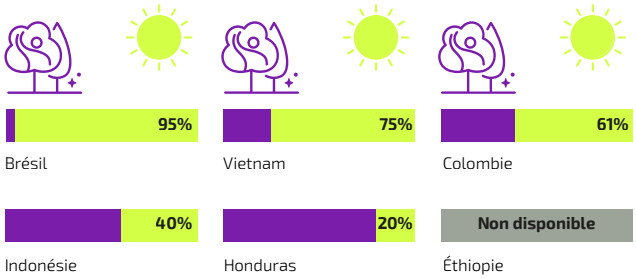
Le café est cultivé par **quelque 12,5 millions d'exploitations de la « bean belt »**, cette bande de terres de part et d'autre de l'équateur qui bénéficie de conditions climatiques et de sols idéals à travers plus de 50 pays. Un grand nombre de ces régions productrices constituent des écosystèmes parmi les plus riches en biodiversité au monde. Pourtant, **à mesure que le changement climatique pousse les exploitations de café à se déplacer vers de nouvelles contrées, cette biodiversité se trouve menacée.**

Selon les prévisions, d'ici 2050, les grands pays producteurs devraient **perdre entre 30 et 60 % de leurs terres actuellement adaptées à la caféiculture** (Carte des risques Fairtrade). S'agissant des **risques de déforestation**, le café se place troisième de tous les produits de base agricoles importés dans l'UE (Fern, 2025). Bien que responsable de seulement 7 % de la déforestation à l'échelle mondiale, il est associé à une prévalence de **foyers de déforestation localisés**, par exemple sur les Hauts Plateaux du Vietnam, où la déforestation attribuée à sa production atteint 29 % (SAFE, 2026).

Défis et risques

La déforestation est souvent associée à des facteurs de risque environnementaux et socio-économiques multiples, susceptibles de pousser les producteurs de café à s'étendre vers des zones encore boisées. Aussi, pour remédier efficacement à la déforestation, il est fondamental de comprendre les risques contextuels correspondants :

Production : hectares ensoleillés vs. ombragés



Coffee Barometer 2023

- Changement climatique : Le café est une culture très sensible à la sécheresse. D'où un recul des rendements, et des zones de production entières qui deviennent impropres à la culture, tandis que la résistance aux ravageurs s'affaiblit (Bilen, 2022). Les agriculteurs sont ainsi contraints de cultiver à des altitudes plus élevées, souvent dans des zones encore boisées. (FAO 2025)
- Vulnérabilité économique des petits producteurs (TraceX, 2026) : De nombreux facteurs contribuent à la vulnérabilité économique des exploitants, notamment la **volatilité des prix**, qui empute leur marge de manœuvre en cas de rendements plus faibles. En conséquence, leur difficulté à anticiper leurs revenus empêche les producteurs d'investir dans des systèmes agricoles plus durables, ce qui limite leur résilience et leur capacité d'adaptation (PNUD, 2024).
- Expansion des systèmes de caféiculture au soleil : Pour faire face à cette vulnérabilité économique, les producteurs étendent leur superficie cultivée et délaissent peu à peu des systèmes traditionnels d'agroforesterie ombragée au profit d'une caféiculture plus intensive, au soleil. Cette transition implique souvent l'abattage d'arbres, ce qui accélère la déforestation et la perte de biodiversité, tout en compromettant plus encore la viabilité et la résilience à long terme des communautés agricoles. (Coffee Barometer, 2023)

Fairtrade et RDUE

Les entreprises qui vendent leurs produits sur le marché européen doivent prouver le caractère zéro déforestation de leurs chaînes d'approvisionnement. Les Standards Fairtrade aident les producteurs et les entreprises à s'engager pour appliquer le Règlement de l'UE sur la déforestation (RDUE). Fondé sur l'alliance de moyens de subsistance équitables et de principes éthiques en matière de données, Fairtrade aide ces acteurs à respecter les exigences du RDUE et à aller au-delà de la mise en conformité pour protéger efficacement la forêt avec le soutien de multiples subventions spécifiques.

1 Données de géolocalisation validées

Fairtrade assure aux organisations de producteurs (OP) un accompagnement pratique et leur fournit des outils numériques pour collecter les données nécessaires, mener des contrôles qualité et partager les données de géolocalisation au format requis par la plateforme TRACES associée au RDUE. Son outil Plot Insights par exemple permet à ces organisations, lorsqu'un suivi s'impose, de recevoir en temps quasi-réel des analyses de risques et des rapports d'analyse de risques.

2 Suivi de la déforestation

Partenaire Fairtrade, Satelligence produit une analyse très pointue des risques de déforestation pour chaque OP Fairtrade. La plateforme recourt pour cela à des images satellites, à la visualisation, et à des technologies d'identification des risques de pointe, ce qui réduit les faux positifs et génère des alertes pour les parcelles situées sur ou à proximité de terres déboisées ou de zones protégées.

3 Données pour les évaluations de risques

Pour réaliser leurs propres évaluations, les entreprises ont accès à la Carte des risques Fairtrade. Cette carte affiche les dernières informations relatives aux risques de déforestation pour les produits de base et origines certifiés Fairtrade, avec des données validées par les producteurs eux-mêmes. En prestation complémentaire, il est possible d'obtenir des rapports de risques sur mesure sur les chaînes d'approvisionnement des entreprises.

4 Traçabilité dès le premier kilomètre avec un échange des données de géolocalisation sécurisé et vérifiable

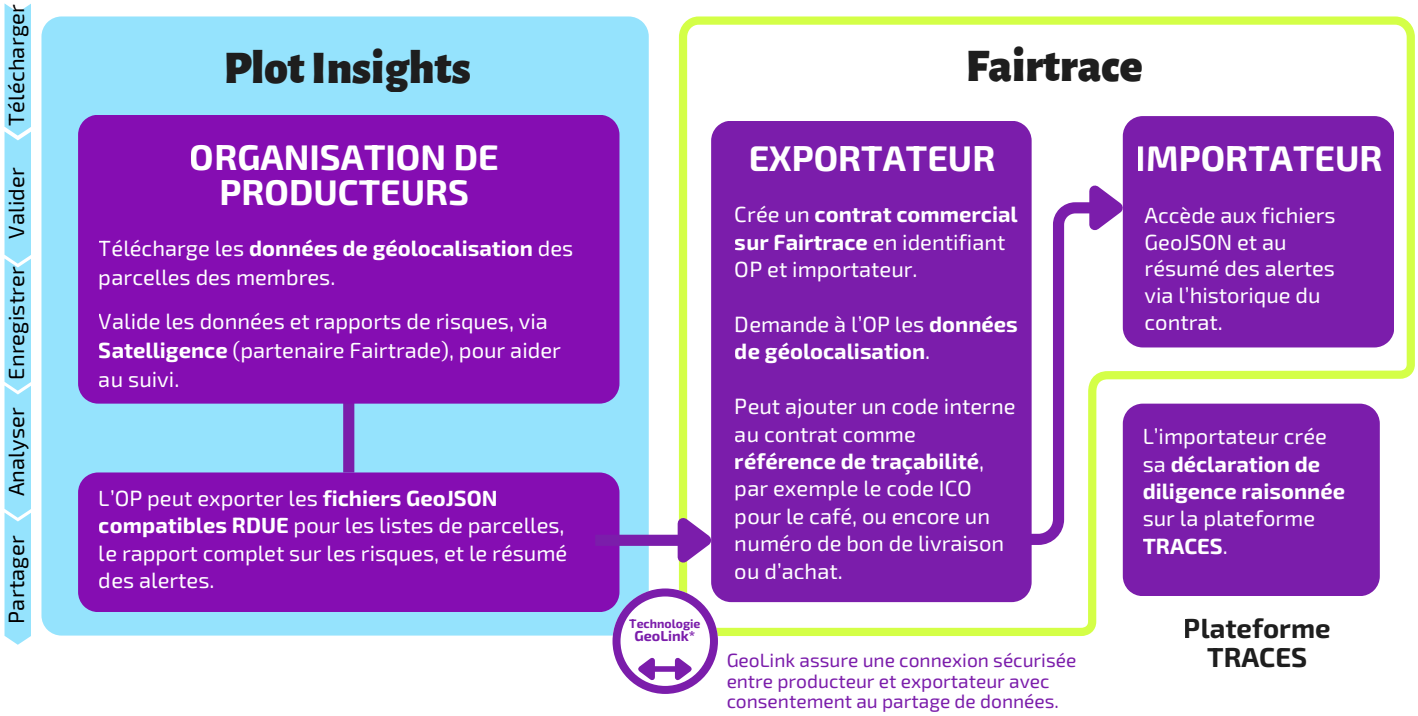
Dès qu'un contrat commercial est conclu, exportateurs et importateurs bénéficient d'un accès sécurisé aux données de géolocalisation requises par le RDUE et transmises par les fournisseurs Fairtrade de leur OP via une nouvelle forme de « poignée de mains » : un consentement numérique sur Fairtrace, plateforme qui trace les produits Fairtrade tout au long de la chaîne d'approvisionnement Fairtrade.

Il est possible d'attribuer aux données de géolocalisation de parcelles spécifiques d'une même coopérative des références de traçabilité conformes aux normes sectorielles, tels que le code ICO pour le café ou d'autres références internes comme les numéros de bon de livraison ou d'achat associés à un contrat unique sur Fairtrace. Les OP peuvent consentir, aux termes du contrat, à partager ces données avec leur exportateur et importateur. Il en résulte un historique vérifiable des documents échangés entre producteur et importateur, ainsi que le fichier de données nécessaire aux déclarations de diligence raisonnée au titre du RDUE. Ce processus peut aussi servir aux volumes non-Fairtrade, en permettant aux OP de rationaliser la gestion des données en cas d'acheteurs multiples.

5 Aller au-delà de la mise en conformité

Privilégier des produits Fairtrade contribue à atténuer les risques de déforestation en s'attaquant à ses causes profondes. Cette approche aide à lutter contre la pauvreté par l'application de prix de référence garants d'un revenu décent et par des programmes de diversification des revenus ; par la formation des réseaux de producteurs Fairtrade à la protection des forêts et aux pratiques agricoles résilientes au changement climatique ; et par le respect des Standards Fairtrade, notamment concernant la contribution des commerçants aux actions des coopératives pour prévenir la déforestation.

Fonctionnement



En quoi Fairtrade vous aide	Principaux avantages
Fichiers de géolocalisation compatibles avec la plateforme TRACES (format GeoJSON) et résumé des alertes Satelligence	• Formats et contenus conformes au RDUE • Intégration facile aux démarches des importateurs pour la déclaration de diligence raisonnée
Partage des données avec le consentement de l'OP concernée	• Conforme aux exigences juridiques et éthiques • Respect des droits des producteurs et confiance renforcée
Chaîne d'approvisionnement traçable et vérifiable	• Traçabilité possible dès le premier kilomètre, de l'exploitation à l'importateur • Confiance et transparence renforcées entre partenaires de la chaîne d'approvisionnement
Analyse des risques de déforestation en temps quasi-réel pour les OP	• Détection proactive des problèmes pour les OP • Meilleure identification des risques et élaboration plus facile de plans d'atténuation. • Partage possible d'un résumé des alertes de risques entre les OP et leurs partenaires
Renforcement des capacités et accompagnement des OP au niveau local	• Accompagnement des petits agriculteurs suivant une approche durable • Qualité accrue des données et protection plus efficace des forêts
Accompagnement des micro-, petites et moyennes entreprises basées en UE dans le cadre du projet LIFE FairTHRIVE	• Ressources, formations, accompagnement dans l'adoption de bonnes pratiques en conformité avec le RDUE

Mise en conformité au RDUE avec Fairtrade

partenariatentreprise@maxhavelaarfrance.org

Vous trouvez ces informations utiles ? Dites-le nous !